

342759-2026 - Mise en concurrence

France – Services topographiques – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour des études et prestations annexes dans le cadre de projets d'eau et d'assainissement

OJ S 95/2026 19/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Adresse électronique: marches.publics@ccgpsl.fr

Forme juridique de l'acheteur: Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'eau

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour des études et prestations annexes dans le cadre de projets d'eau et d'assainissement

Description: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour des études et prestations annexes dans le cadre de projets d'eau et d'assainissement

Identifiant de la procédure: 905cfead-83e2-462e-b563-52498191a210

Identifiant interne: 2026/16

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71351810 Services topographiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 71311100 Services d'assistance en génie civil, 71351500 Services d'étude du sol, 71354100 Services de cartographie numérique, 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité, 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 6

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestation de levés topographiques et de géomètres expert

Description: Prestation de levés topographiques et de géomètres expert

Identifiant interne: 2026/16 LOT 01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71351810 Services topographiques

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Montant minimum 15 000,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 60 000,00 € HT - montant maximum 400 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Diagnostic de génie civil d'équipements d'eau potable et d'assainissement

Description: Diagnostic de génie civil d'équipements d'eau potable et d'assainissement

Identifiant interne: 2026/16 LOT 02

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71311100 Services d'assistance en génie civil

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Montant minimum 2 400,00 € HT - montant maximum 40 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 9 600,00 € HT - montant maximum 160 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Prestation de recherche d'amiante, plomb et d'hydrocarbure aromatiques polycycliques (HAP) dans les enrobés et les ouvrages

Description: Prestation de recherche d'amiante, plomb et d'hydrocarbure aromatiques polycycliques (HAP) dans les enrobés et les ouvrages

Identifiant interne: 2026/16 LOT 03

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71351500 Services d'étude du sol

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Montant minimum 2 400,00 € HT - montant maximum 50 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 9 600,00 € HT - montant maximum 200 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Prestation de géodétection des réseaux souterrains et aériens

Description: Prestation de géodétection des réseaux souterrains et aériens

Identifiant interne: 2026/16 LOT 04

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71354100 Services de cartographie numérique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Montant minimum 2 400,00 € HT - montant maximum 60 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 9 600,00 € HT - montant maximum 240 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Prestation pour assurer la coordination de la Sécurité et de la Protection de la santé (CSPS) de catégorie 2 et 3 sur des opérations d'infrastructures

Description: Prestation pour assurer la coordination de la Sécurité et de la Protection de la santé (CSPS) de catégorie 2 et 3 sur des opérations d'infrastructures

Identifiant interne: 2026/16 LOT 05

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Informations complémentaires: Montant minimum 2 400,00 € HT - montant maximum 15 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 9 600,00 € HT - montant maximum 60 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Etudes géotechniques
Description: Etudes géotechniques
Identifiant interne: 2026/16 LOT 06

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)
Pays: France
Informations complémentaires: Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Montant minimum 2 400,00 € HT - montant maximum 30 000,00 € HT soit en cas de reconduction montant minimum 9 600,00 € HT - montant maximum 120 000,00 € HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Prix 50%, Valeur technique 45%, Environnement et développement durable 5%

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.achatpublic.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 18/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations devront être conformes aux stipulations du contrat (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du contrat). L'accord-cadre s'exécute au moyen de bons de commande dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon. Par dérogation à l'article 37 du CCAG-FCS, les résultats réalisés dans le cadre de l'accord-cadre font l'objet d'une cession à titre exclusif au profit de l'entité adjudicatrice.

Arrangement financier: Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En cas de dépassement du délai global maximum de paiement, délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40€. L'ordonnateur du présent marché est M. le Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montpellier

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Communauté de communes du Grand Pic St-Loup

Numéro d'enregistrement: 20002298600026

Ville: Saint-Mathieu-de-Trévières

Code postal: 34270

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Point de contact: Service Marchés Publics

Adresse électronique: marches.publics@ccgpsl.fr

Téléphone: 0467551700

Adresse internet: <https://grandpicsaintloup.fr/>

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement: 17340005200010

Adresse postale: 6 rue Pitot

Ville: Montpellier Cedex 2

Code postal: 34063

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone: 0467548100

Adresse internet: www.telerecours.fr

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 63612a91-7202-4d76-bd69-101810d6bfb5 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 18/05/2026 08:05:43 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 342759-2026

Numéro de publication au JO S: 95/2026

Date de publication: 19/05/2026